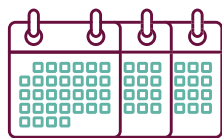


CE QU'IL FAUT RETENIR DES ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

Lancée en septembre 2017 par **Elisabeth Borne**, *ministre chargée des transports*, cette grande consultation adressée à tous les acteurs de la mobilité a pour but de préparer la future loi d'orientation des mobilités, prévue pour le 1er semestre 2018.



Les Assises Nationales de la Mobilité, c'est :



3 mois de consultation de septembre à décembre 2017



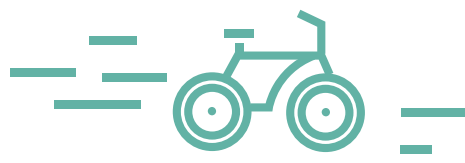
60 ateliers territoriaux



400 réunions thématiques



2500 propositions et 25000 votes sur la plateforme collaborative



1.

Mobilités plus propres

Malgré les progrès continus, les impacts environnementaux des déplacements restent importants. Leur réduction est essentielle au respect par la France de ses engagements en matière de développement durable.

Exemples de mesures retenues :

- Accompagner le déploiement de zones « marchables et cyclables »
- Développer les services de mobilité partagés
- Accélérer le développement de l'électromobilité

2.

Mobilités plus solidaires

Les inégalités face aux transports sont à la fois conséquence et facteur d'aggravation des fractures sociales et territoriales. Il est donc impératif d'imaginer des nouvelles solutions de mobilité plus.

Exemples de mesures retenues :

- Supprimer les « zones blanches de la mobilité »
- Encourager les collaborations public/privé/citoyens
- Aider financièrement les publics fragiles dans le domaine de la mobilité



3.

Mobilités plus sûres

Les progrès récents en termes de sécurité routière, ainsi que le niveau élevé de sécurité des transports collectifs ferroviaires et guidés, devront être consolidés afin de faire face aux défis liés au développement des nouvelles mobilités.

Exemples de mesures retenues :

- Développer la maintenance prédictive des réseaux routiers et ferroviaires
- Accompagner le développement du véhicule autonome et de la cyber-sécurité appliquée
- Amplifier significativement le programme de sécurisation et de fermeture des passages à niveau

4.

Mobilités plus intermodales

L'intermodalité progresse mais reste très marginale dans les territoires ruraux et les franges urbaines. Elle tend aussi à opposer les modes (voiture/train/autocar ...) et les offres (publiques/privées)

Exemples de mesures retenues :

- Conforter le rôle de la région comme chef de file de l'intermodalité
- Mettre en place un système d'information multimodale
- Mettre en place une billettique harmonisée



5.

Mobilités plus soutenables

La raréfaction des ressources publiques soulève la question du financement des transports collectifs, et conduit à imaginer de nouveaux mécanismes de financement des mobilités.

Exemples de mesures retenues :

- Donner aux collectivités la possibilité de mettre en place un péage urbain
- Mettre en place une vignette nationale pour les poids lourds et les véhicules utilitaires légers
- Mettre en œuvre des solutions de financement innovantes pour le renouvellement du matériel roulant des lignes TET/TER



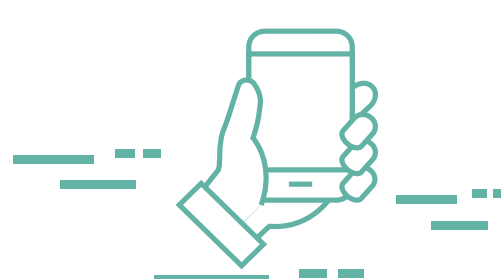
6.

Mobilités plus connectées

La multiplication des objets connectés génère de plus en plus de données. L'accès à ces données devient crucial car il permet d'améliorer l'efficacité des systèmes de transport, voire de proposer de nouveaux services aux usagers

Exemples de mesures retenues :

- Faciliter le déploiement de la mobilité comme un service (MaaS)
- Accompagner le déploiement des véhicules autonomes et connectés
 - Prévoir un encadrement juridique et expérimenter la technologie Blockchain



PROCHAINE ÉTAPE : LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

L'ensemble des mesures retenues permettront d'alimenter la Loi d'orientation des mobilités.

Elle sera présentée au Parlement en février 2018.